

Annonces du Président de la République en faveur de la création d'entreprise dans les quartiers : l'orientation est bonne, pas la méthode

Publié le 21 avril 2015

En visite aujourd'hui dans une entreprise du Val-de-Marne, le président de la République a annoncé la constitution d'un fonds pour la création d'entreprises dans les quartiers ainsi que la mise en œuvre en 2016 de l'Agence de développement économique des territoires.

Le Medef, qui avait relayé fin mars l'appel en faveur d'un changement de méthode souhaité par le groupe de travail coordonné avec AGPR, ne peut que saluer cette orientation en direction de l'entrepreneuriat faisant de la création d'entreprise une solution crédible aux enjeux d'emploi, notamment des jeunes.

Pour autant, la création de cette Agence suffira-t-elle à répondre aux attentes entrepreneuriales des quartiers ? Saura-t-elle éviter les différents écueils rencontrés par les précédentes mesures déjà lancées en la matière ? Au regard des retours des acteurs de terrain concernés, cette annonce ne semble pas susciter un fort enthousiasme : ce qu'attendent les entrepreneurs et créateurs d'entreprise, notamment des quartiers concernés par la politique de la ville, c'est un changement radical de méthode.

Le groupe de travail « Développement économique des quartiers » renouvelle donc son appel en faveur d'un changement de méthode qui repose sur quatre axes majeurs **:

1. Renforcer la dimension et l'enjeu économiques,
2. Renforcer la politique « entrepreneuriale » dans les politiques de l'emploi,
3. Répondre en priorité aux attentes en matière de financement, de formation entrepreneuriale et d'accès aux marchés,
4. S'appuyer sur une stratégie d'alliance avec les associations de quartier.

Pour Thibault Lanxade, vice-président du MEDEF, en charge des TPE-PME : « *Après près de 40 ans d'efforts et de fonds mobilisés par l'Etat, il faut se féliciter que le Président de la République fasse de la création d'entreprise l'une des solutions aux problèmes des quartiers. Mais les mesures annoncées ne sont assez ambitieuses : c'est un changement total de paradigme et de politique qu'il faut mettre en œuvre. L'envie et les talents sont là, allons au bout de la démarche pour leur donner leur toutes leurs chances .* »

Pour Moussa Camara, président d'AGPR : « *Nous n'avons pas le temps d'attendre et d'émettre des hypothèses ou de créer de nouveaux outils. Il y a beaucoup à faire dès aujourd'hui en reprenant totalement la méthode pour lever les obstacles à la création d'entreprise dans les quartiers.* »

* Groupe de travail coordonné par AGPR et le Medef, associant entrepreneurs et associations de quartier, réunissant expertises économiques et de terrain. Ce GT travaille actuellement à un plan d'actions et de mobilisation sur le développement économique des quartiers.

** Constat et propositions du GT Développement Economique des Quartiers coordonné par le Medef et AGPR (cf. document ci-joint).